

## **SORTIE DE CRISE**

### *Propositions des journalistes pour améliorer l'information*

Rapport préliminaire de la recherche qualitative menée auprès des membres de la  
Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)  
et de l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ)

Congrès annuel de la FPJQ  
Sherbrooke, 14 novembre 2009

**Marc-François Bernier (Ph.D.)**  
**Professeur agrégé**  
**Titulaire CREJ**  
**Université d'Ottawa**

### **Introduction**

La présente recherche qualitative prolonge une recherche quantitative menée à l'automne 2007 auprès de 385 journalistes syndiqués des principaux médias d'information du Québec. Cette première enquête avait permis de mettre au jour les opinions et les attitudes de ces journalistes face à la concentration de la propriété, la convergence des médias et la commercialisation de l'information. Sur plusieurs aspects, elle avait révélé des différences significatives entre les journalistes des trois principaux conglomérats médiatiques du Québec : la Société Radio-Canada, Gesca (*La Presse, Le Soleil, La Tribune, etc.*) et Quebecor (TVA, *Journal de Montréal, Journal de Québec, etc.*).

Elle nous avait révélé qu'il existait chez les journalistes syndiqués du Québec un fort rejet de la concentration et de la convergence des médias d'information. En général, les journalistes faisaient preuve d'un point de vue critique face aux impacts de la concentration et de la

convergence des médias sur la qualité, la diversité et, surtout, sur l'intégrité de l'information journalistique<sup>1</sup>.

Même si les statistiques étaient révélatrices, elles ne disaient pas tout. Elles n'expliquaient pas les raisons de ce fort rejet, bien que celles-ci pouvaient être déduites en partie à partir des autres questions et des propositions auxquelles réagissaient les répondants, et aussi grâce à une abondante revue de littérature professionnelle et scientifique. Nous avons néanmoins jugé plus prudent de compléter la recherche quantitative par une recherche qualitative dont nous présentons ici les premiers résultats.

## **Méthodologie**

Pour réaliser ce projet, nous avons élaboré un questionnaire de 13 questions qui a été soumis à une population de journalistes en partie différente de la population retenue pour l'enquête quantitative. Cette dernière était constituée exclusivement de journalistes syndiqués<sup>2</sup>. Pour la présente recherche, nous avons plutôt opté pour un questionnaire en ligne qui a été soumis aux journalistes membres de deux associations professionnelles, soit la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) et l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ). L'affiliation à ces associations est volontaire. Dans le cas de la FPJQ, on compte 2100 membres en règle, provenant de 250 médias écrits et électroniques « ce qui en fait la principale et la plus représentative organisation journalistique au Québec »<sup>3</sup>, tandis que l'AJIQ rapportait avoir 108 membres en 2008<sup>4</sup>. Précisons que les journalistes membres de la FPJQ peuvent aussi bien être des journalistes syndiqués, des cadres non-syndiqués ou des journalistes pigistes.

Aux fins de la présente enquête qualitative, ces deux associations nous ont donné accès à l'adresse courriel de leurs membres qui avaient préalablement accepté que celle-ci soit publique.

---

<sup>1</sup> Pour avoir un compte-rendu exhaustif de l'enquête quantitative, voir BERNIER, Marc-François (2008), *Journalistes au pays de la convergence : sérénité, malaise et détresse dans la profession*, Québec, Presses de l'Université Laval.

<sup>2</sup> Cela s'explique par le fait que l'enquête avait été commanditée par la Fédération nationale des communications, un syndicat qui regroupe la très grande majorité des journalistes syndiqués du Québec.

<sup>3</sup> Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Profil (<http://www.fpq.org/index.php?id=6>), lien visité le 25 octobre 2009.

<sup>4</sup> Association des journalistes indépendants du Québec, *Rapport du président 2009*, (<http://www.ajiq.qc.ca/blogue/rapport-du-president-2009.php>), lien visité le 25 octobre 2009.

Après avoir retiré les doublons de journalistes membres des deux associations, nous avons obtenu une liste de 1969 adresses électroniques. Une première invitation ainsi que trois messages de rappel ont été adressés à ces journalistes entre le 29 mai et le 15 juin 2009. L'accès au questionnaire en ligne a pris fin le 19 juin, soit avant la principale période de vacances annuelles des journalistes. À la suite du premier envoi, 86 adresses de courriel ont été signalées comme inexistantes, ce qui a réduit à 1883 la véritable population mère de l'enquête. Quelques journalistes (n=4) ont aussi demandé à être retirés de notre fichier. Au terme des quatre messages électroniques, 656 journalistes ont visité le questionnaire en ligne et 1227 autres se sont abstenus de toute participation.

Des 656 journalistes qui ont accepté de participer à la recherche, 441 ont répondu au questionnaire, et de ce groupe 270 journalistes ont répondu à toutes les questions. Le taux de participation est de 14,3 % si on ne retient que les journalistes qui ont répondu à toutes les questions (270/1883), mais pour certaines questions ayant été plus populaires, il grimpe à 23,4 % (441/1883).

Nous avons observé un taux de décrochage progressif au fil des questions. Il semble que plusieurs journalistes qui avaient accepté de participer à l'étude ont changé d'idée dès la première question, en constatant qu'ils devaient écrire leurs commentaires plutôt que de faire un choix parmi des réponses suggérées. Cela exige en effet un plus grand investissement. Parmi ceux qui n'ont pas complété le questionnaire, un grand nombre ont tout de même laissé des commentaires à une ou quelques questions, surtout aux premières questions.

Dans de rares cas, nous avons reçu des messages courriels de journalistes se disant trop débordés de travail pour répondre à un tel questionnaire, surtout dans un contexte où ils ne savaient même pas s'ils auraient encore un emploi dans les mois ou les années à venir, en raison de la crise économique qui secouait déjà les médias au moment de l'enquête. Il n'en demeure pas moins que nous avons été en mesure de recueillir des milliers de commentaires écrits par des centaines de journalistes membres de la FPJ et de l'AJIQ. Cela confère à notre recherche une validité qualitative, car ces milliers de commentaires offrent l'éventail des points de vue possibles sur différentes questions pertinentes liées à la convergence et la concentration des médias. Sans être

représentatifs sur le plan quantitatif, ils témoignent de l'importance numérique et de la récurrence de certains commentaires chez les journalistes québécois.

Pour sa part, le questionnaire a été élaboré à partir de plusieurs des conclusions de l'enquête quantitative, afin de susciter un maximum d'informations et de commentaires chez les membres de la FPJQ et de l'AJIQ. Volontairement, les questions cherchaient à atteindre la saturation chez les répondants, si bien que plusieurs ont pu y percevoir une certaine redondance alors même qu'elles visaient plutôt à distinguer des notions telles la *concentration de la propriété* et la *convergence des médias*. Même si plusieurs journalistes ont visiblement considéré que ces deux phénomènes étaient similaires ou équivalents, une telle distinction nous semblait importante pour différencier les opinions et perceptions quant aux conséquences positives ou négatives que ces phénomènes pouvaient avoir sur des dimensions telles la diversité, la qualité, la liberté et l'intégrité de l'information. Cette perception de redondance a sans doute eu un effet sur le taux de décrochage observé au fil des questions.

Notre questionnaire incitait les membres à suggérer des explications concernant les principales tendances dégagées de l'enquête quantitative (par exemple *Comment expliquer que la grande majorité des journalistes du Québec soit d'avis que la CONVERGENCE des médias n'a pas d'effet positif sur le journalisme ?* ou encore *Comment expliquer que la grande majorité des journalistes du Québec soit d'avis que le sensationnalisme et l'information spectacle menacent de plus en plus le droit du public à une information de qualité ?*).

En procédant de la sorte, nous nous exposons à deux principaux types de réponses. Il y avait tout d'abord celle où le répondant analyse, commente, voire critique les opinions des journalistes qui avaient participé à l'enquête quantitative. Une telle éventualité n'est pas surprenante, puisqu'on invitait justement nos répondants à réagir à ces résultats. Toutefois, de telles réponses ont été marginales.

L'autre éventualité était qu'en demandant à nos répondants *comment* ils expliquaient certaines tendances liées à un métier qu'ils connaissent bien, ceux-ci allaient mobiliser, de façon tout à fait naturelle, leur vision des choses, leur grille d'analyse et révéler des concepts et des convictions

qui sont autant de révélateurs de leurs points de vue. La formulation de nos questions s'inspirait d'une des ficelles du métier de sociologue Howard S. Becker<sup>5</sup>, qui invite les gens à raconter des événements. Il estime que recourir au *comment*, plutôt qu'au *pourquoi*, invite moins à trouver la prétendue *bonne* réponse qui serait attendue par le chercheur ou par les conventions.

Il n'est jamais assuré que la stratégie de recherche retenue soit la meilleure qui soit. Toutefois, lorsqu'elle est en mesure de générer un grand volume d'informations pertinentes et variées, quand elle nous permet d'en arriver à un point de saturation où les commentaires se répètent, le chercheur peut être relativement satisfait de son boulot, tout en demeurant convaincu que tout n'a pas été découvert pour autant. Dans le cas présent, nous avons atteint la saturation recherchée.

Pour nous aider à mieux interpréter cette grande quantité de réponses, nous avons eu recours au logiciel d'analyse de texte Nvivo 8. Ce logiciel permet de saisir toutes les réponses formulées par les journalistes de notre enquête et puis de répartir les extraits pertinents dans une ou plusieurs catégories (par exemple *Convergence et risque pour la diversité, Autocensure et promotion des journalistes*, etc.). Cette opération s'est révélée très longue et inutilement laborieuse, car elle oblige à coder de nombreuses réponses similaires et redondantes. Ce qui est essentiel pour l'analyse quantitative, mais est peu pertinent pour le type de recherche qualitative que nous voulions mener.

Toutefois, l'utilisation de Nvivo 8 ou de tout autre logiciel de même type pourrait s'avérer efficace si on souhaitait procéder éventuellement à un autre type d'analyse de ces milliers de commentaires. Dans le présent cas, nous avons donc choisi de procéder de manière traditionnelle pour les commentaires obtenus à certaines de nos questions. Nous avons donc « rangé » des commentaires dans différents « tiroirs », en recourant à diverses catégories qui s'imposaient au fil de la lecture des propositions (*intervention gouvernementale, conditions de travail, éthique et déontologie du journalisme*, etc.).

---

<sup>5</sup> BECKER, Howard S. (2002), *Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, p. 105-109.

## **Que faire pour améliorer l'information journalistique ?**

La présent rapport préliminaire se limite à l'analyse des commentaires obtenus à la fin du questionnaire, où il était demandé aux journalistes : *Comment serait-il possible d'améliorer la qualité, la diversité et l'intégrité de l'information journalistique au Québec ? Avez-vous des propositions ?*

Nous avons obtenu 276 réponses plus ou moins longues. Elles révèlent que les journalistes québécoise se tournent massivement vers les gouvernements du Québec et du Canada pour qu'ils interviennent, parfois lourdement, afin, notamment, de limiter les impacts de la concentration et de la convergence sur l'information. Les conditions de travail sont évoquées très souvent, surtout en ce qui a trait au manque de temps et au traitement des journalistes pigistes. Ils sont également nombreux à proposer des mécanismes de contrôle et de sanctions, notamment par la création d'un ordre professionnel ou de tribunaux de déontologie.

D'autres répondants privilégient surtout des mesures volontaristes concernant l'importance que les journalistes et leurs médias devraient accorder aux questions déontologiques d'une part, et des nombreuses mesures qui pourraient être mises en vigueur, par les journalistes ou les entreprises de presse d'autre part.

De façon marginale, on retrouve quelques journalistes de type fataliste (ou lucides diraient certains) qui estiment qu'il y aurait des choses à faire, mais qu'il est trop tard car la situation est irréversible, ou encore qu'il est trop tôt car les impacts sur la vie démocratique doivent encore s'aggraver avant que la volonté de changer les choses se manifeste. Finalement, très rares sont les partisans du *statu quo* et du laisser faire qui considèrent que la situation ne mérite aucune mesure particulière.

### ***Interventions gouvernementales et soutiens de l'État***

Les interventions gouvernementales que souhaitent les journalistes visent le plus souvent à limiter la concentration et la convergence. Cette demande prend plusieurs formes qui vont jusqu'à l'interdiction de toute concentration de la propriété. Il s'en trouve d'autres qui demandent le démantèlement des conglomérats que sont Quebecor et Gesca, et plus d'indépendance de la

part de Radio-Canada comme diffuseur public, face à Gesca notamment. Bien entendu, il y a des journalistes qui expriment à la fois des pistes de solution et un sentiment d'impuissance en se montrant peu confiant de voir quelque modification que ce soit. Mais d'autres font des propositions concrètes, fixant par exemple des seuils au-delà desquels un groupe de presse ne pourrait posséder d'autres médias. Les extraits suivants présentent l'éventail de ces commentaires :

**Tableau 1**

<ul style="list-style-type: none"> <li>- « <i> Limiter la concentration en interdisant à un propriétaire unique de posséder à la fois un quotidien, des magazines, des stations de radio et une chaîne télé. Il faut diviser les organisations: Presse écrite quotidienne sans radio, sans télé et vice-versa »</i></li> <li>- « <i> Interdire la concentration de la presse »</i></li> <li>- « <i> On devrait légiférer davantage la concentration de la presse »</i></li> <li>- « <i> Limiter la convergence et la concentration des médias. Éviter qu'une poignée d'éditeurs et propriétaires ne se retrouvent à la tête d'un véritable empire, aussi bien dans les médias écrits, télévisés, radiophoniques, etc. Rappelons-nous Citizen Kane... »</i></li> <li>- « <i> Limiter la concentration et la convergence des médias. Défaire, si nécessaire, une partie des empires qui se sont construits. Commencer par interdire à Radio-Canada de coucher dans le même lit que Gesca »</i></li> <li>- « <i> Qu'il n'y ait plus d'empires de presse. Imposer que les entreprises de presse soient indépendantes les unes des autres »</i></li> <li>- « <i> Limiter la propriété croisée des médias »</i></li> <li>- « <i> Empêcher la concentration à l'avenir et même disséquer des groupes trop balourds pour leur enlever des tentacules »</i></li> <li>- « <i> Obliger la propriété unique (utopique) »</i></li> <li>- « <i> Briser les deux empires... »</i></li> <li>- « <i> Limiter la convergence en ne permettant pas de grandes transactions entre groupes de presse »</i></li> <li>- « <i> Il faudrait d'abord que le législateur limite la concentration des médias de manière à protéger la diversité des sources »</i></li> <li>- « <i> Lois contre une trop grande concentration des médias »</i></li> <li>- « <i> La loi devrait interdire d'avoir plus d'un type de média dans une région (écrit, radio ou télé) et plus de 25% au niveau national »</i></li> <li>- « <i> En neutralisant par des lois la concentration des médias ».</i></li> <li>- « <i> Limiter le pourcentage des médias qu'un propriétaire peut acquérir ».</i></li> <li>- « <i> ... mettre des limites à la convergence et à la concentration »</i></li> <li>- « <i> Que le gouvernement intervienne dans la concentration des médias et empêche les grandes entreprises d'acheter les petites »</i></li> </ul>
---

- «  *Limiter par une loi la concentration de la presse »*
- «  *En empêchant la convergence »*
- «  *Pour la diversité et l'intégrité, il faudrait bannir les grands groupes (dans un monde idéal)... »*
- «  *Ouf! Une réglementation sur la propriété des médias qui limite la convergence et la concentration... (J'imagine que c'est la réponse facile) »*
- «  *Cesser de permettre la propriété croisée des médias d'information et obliger certaines entreprises de se dessaisir de quelques-uns de leurs fleurons. C'est devenu indécent!!! »*

Il serait cependant trompeur de laisser croire que les journalistes ne demandent l'intervention gouvernementale que dans le but d'agir contre les conglomérats. Pour plusieurs, il faut aussi mieux financer les médias publics et les médias indépendants. Pour ces journalistes, l'intervention de l'État dans la production et la diffusion d'information n'est pas associée à une forme de contrôle de l'information, mais plutôt à une émancipation des limites imposées par l'économie de marché. Un journaliste évoque ce genre de proposition, mais doute que l'État accepte de financer du journalisme qui pourrait lui nuire éventuellement. Par ailleurs, le rôle de Radio-Canada est fortement valorisé. Il s'en trouve plusieurs pour souhaiter qu'on finance mieux cette société d'État et que soit favorisée la création ou la survie de médias indépendants via les fonds publics, puisque l'information est importante en démocratie. L'information régionale est évoquée aussi comme secteur qui pourrait profiter d'aides publiques.

**Tableau 2**

- «  *D'abord préserver ce qui reste. Le gouvernement tente d'étouffer Radio-Canada et ouvre la porte largement à tout ce qui est privé. Imaginez le contexte si le service de l'information de Radio-Canada disparaît... »*
- «  *Il faut donner à la Radio-Canada ses pleins pouvoirs. De savoir que la télévision d'État n'a pas les moyens de garder ses correspondants ou de diffuser de grands reportages est une aberration »*
- «  *Que le gouvernement fédéral ne coupe pas les fonds de notre réseau d'information public - Radio-Canada »*
- «  *... injecter des fonds publics dans l'information, dans les télévisions généralistes. Subventionner davantage Radio-Canada/CBC et s'inspirer plus du modèle de la BBC. Ne pas laisser de côté les médias régionaux aussi »*
- «  *Plusieurs scénarios peuvent être envisagés, mais je crois que la formule Radio-Canada et Télé-Québec (information de qualité subventionnée) n'est pas mauvaise... il faut seulement qu'elle soit révisée et qu'elle s'étende peut-être aux média imprimés »*



- « *Le gouvernement doit soutenir la presse indépendante sans mettre en danger son indépendance* »
- « *Un fonds de développement et de maintien de médias indépendants, doté de ressources importantes* »
- « *Qu'on donne des subventions ou des primes aux médias dans les régions, alternatifs ou indépendants* »
- « *Il y a de l'avenir pour le contenu original. Or, pour en produire, il faut les bonnes conditions. L'État pourrait payer un peu, l'information étant un pilier de la démocratie* »
- « *... un fonds gouvernemental pour financer la presse indépendante et les médias privés* »
- « *Financement public des médias indépendants* »
- « *Je crois que l'on devrait créer notre propre agence de presse, la Presse Québécoise, une OSBL directement subventionnée par l'Assemblée nationale [du Québec], dont le budget est fixé selon le nombre de Québécois et indexé annuellement. On devrait faire la même chose avec Télé-Québec et Ottawa devrait adopter cette mesure avec Radio-Canada. Les communes devraient subventionner directement la Presse Canadienne et la SRC sans que le gouvernement ait son mot à dire. Et que ces budgets soient indexés annuellement* »
- « *Par le soutien de l'information régionale. Les médias régionaux et même nationaux n'arrivent plus à faire leurs frais. La concurrence d'Internet où tout est gratuit rend la vie difficile aux médias traditionnels* »
- « *Si on paye pour un système de santé, peut-être devrait-on payer pour être informés correctement? Mais l'État voudra-t-il de ces journalistes qui farfouillent partout? La réponse est non. Alors on est bien content de la convergence... Voyez Télé-Québec. On paie pour quoi au juste? Y'a que La vie en vert qui remplit son mandat. Pour le reste, on a beau chercher, on ne trouve pas. Pourtant, il y a des infrastructures en région. Tout est là, à moisir. Pendant que les régions souffrent d'un manque flagrant de médiatisation, on ne parle de saint-pout-pout-du-meu-meu que quand monsieur assassine sa femme, ses trois enfants, met le feu au village, se fait poursuivre par la police durant 120 kms pour enfin mettre fin à ses jours... A moins qu'on ne parle de ces méchants Hells, cachés au fin fond d'un bois...* »
- « *donner aux gouvernements le droit de subventionner les médias dans les régions (un peu comme Radio-Canada reçoit l'argent du fédéral mais n'est pas contrôlée par l'État)... donner à Radio-Canada une subvention à long terme...* »
- « *Subventionner la conversion Internet des médias* »
- « *L'État devrait soutenir des salles de nouvelles en région... pour qu'il y ait plus d'information locale* »
- « *Obliger les entreprises de presse à maintenir un nombre minimum de journaliste, selon leur territoire, par exemple, afin qu'ils aient plus de temps pour faire leur travail* »
- « *Des subventions doivent être accordées aux médias locaux pour leur permettre de vivre sans dépendre de la publicité. Des primes à l'embauche de journalistes à l'information à temps plein doivent être accordées. C'est la seule manière d'y arriver* »

- « Fournir un financement public, notamment pour les médias écrits ou site Internet afin qu'ils soient moins dépendants des ventes publicitaires »
- « Aider les médias indépendants comme Le Devoir »
- « En soutenant un service public de qualité qui ne soit pas soumis aux aléas de la conjoncture politique »
- « Soutenir financièrement les petits organes de presse »
- « Le gouvernement devrait aider les gens qui veulent partir leur nouveau projet (magazine, journal électronique, etc.) »
- « Que le gouvernement investisse dans les nouvelles et limite la concentration de presse »

Par ailleurs, le fait que plusieurs demandent l'intervention du gouvernement pour venir en aide aux journalistes pigistes, notamment en les aidant à faire valoir leurs droits d'auteurs, peut être considéré comme un constat d'impuissance en regard du déséquilibre qui existe entre le pouvoir des entreprises de presse et celui, plus faible, des journalistes. On verra plus loin que les conditions de travail sont une des préoccupations majeures des journalistes.

**Tableau 3**

- «... avoir une loi cadre qui régit le travail des journalistes indépendants »
- « Rendre moins précaire le statut de pigiste »
- « Aider l'AJIQ dans son mandat. Faire en sorte que le métier de journaliste soit reconnu et celui de journaliste indépendant aussi »
- «... création du statut des intermittents de l'info »
- « Un contrat uniformisé d'embauche pour les journalistes pigistes ou permanents devrait être imposé à tous les médias par voie de législation. Ce contrat devrait établir des conditions minimales de la pratique du journalisme, de la rémunération et des conditions de travail »
- «... une loi qui empêche les médias d'obliger les journalistes à céder leurs droits d'auteur »
- «... passer une loi pour que les pigistes puissent être rémunérés avec un montant minimum »
- « Faciliter les mesures fiscales et gouvernementales pour que les journalistes puissent devenir pigistes sans crever de faim »
- « Loi permettant la négociation collective des journalistes indépendants »
- « Adopter une loi qui permettrait à l'Association des journalistes indépendants du Québec de négocier une convention collective au nom des journalistes pigistes même si ceux-ci sont travailleurs autonomes. Cela ferait de l'AJIQ l'équivalent de l'UDA ou de l'AQTIS »

Il est aussi question de définir un statut de journaliste, lequel serait complémentaire à certaines revendications vues plus haut eu égard à la situation des journalistes indépendants. Dans certains cas, ce statut de journaliste est associé à la création d'un ordre professionnel qui est une revendication récurrente que nous aborderons plus loin.

**Tableau 4**

- « ... définir un statut (et un salaire) de base avec l'appellation “ Journaliste ” »
- « Favoriser la reconnaissance d'un statut et la création d'un syndicat pour les pigistes, sur le modèle de l'Union des Artistes, qui permettrait la négociation collective et une meilleure protection sociale »
- « En donnant un statut spécial au journaliste le protégeant des abus et des pressions des propriétaires et en obligeant les médias et propriétaire à engager des journalistes professionnels pour faire le travail de journalisme »
- «... encadrer la profession de journaliste comme en France où le statut de journaliste est protégé afin d'éviter dans les journaux l'intrusion et la multiplication de “ collaborateurs externes ” ex-politiciens, ex-cuisiniers, médecins, chasseurs, et j'en passe »

Il faudrait également mieux protéger les normes professionnelles, les journalistes ainsi que leurs sources d'information, bien que de telles propositions soient marginales et parfois très générales.

**Tableau 5**

- « Il devrait aussi faciliter la vie des journalistes en se montrant plus transparent, en améliorant leur protection juridique et en soutenant les organisations qui promeuvent la déontologie journalistique »
- « Un encadrement législatif qui protégerait les journalistes et reconnaîtrait le droit à l'information »
- « Une loi pour obliger les médias (et leurs gestionnaires) à respecter certaines normes [professionnelles] »
- « Renforcer les lois sur la protection des sources »
- « La protection des sources devrait être [garantie] légalement »

On veut aussi que l'État ou ses institutions assument leurs mandats respectifs aussi bien en ce qui concerne le contrôle ou la surveillance des médias qu'en favorisant, par exemple, une éducation du public de façon à ce que celui-ci devienne plus exigeant envers les médias en matière d'information.

**Tableau 6**

- «... donner des dents à une organisation gouvernementale qui peut contrôler les propriétaires »
- « Il faut “ protéger ” l'information. Il ne faut pas que l'information soit considérée comme un produit qu'on peut marchander au gré des intérêts des actionnaires de Power Corporation, de Quebecor, d'Astral, de CTV Globemedia, de Canwest et quelques autres. Il est urgent de souligner à grands traits le principe du privilège de pouvoir détenir une licence de diffusion en radio et en télé »
- « Le CRTC doit revenir à ses anciennes habitudes et exiger davantage. Il doit aussi établir des balises pour le web »
- « Assurer l'indépendance des salles de presse d'un même propriétaire et exercer une surveillance adéquate à ce sujet »
- « Si le CRTC arrêta aussi de défendre les entreprises privées et favorisait un meilleur accès à l'information au public. La coupe de nouvelles régionales dans les médias électroniques, les fermetures de stations et la fin de la salle des nouvelles de TQS sont scandaleuses. Tous ces exemples nuisent à la diversité et à la qualité de l'information »
- « D'abord, chose essentielle: améliorer la qualité de l'éducation au Québec. Combien de jeunes ne savent ni lire ni écrire. Ensuite, valoriser la culture, la pensée critique, la réflexion. Vaste programme qui ressemble au nettoyage des écuries d'Augias! »
- « Rendre les Québécois plus aptes à acheter des magazines, des journaux, à regarder des émissions d'info, bref, rendre le Québec plus lettré et cultivé. Tout passe par l'éducation »

### ***Les mesures volontaires ou négociées***

Mais tous ne privilégient pas les interventions gouvernementales avec autant de conviction. En effet, un très grand nombre de propositions renvoient à des mesures que les médias pourraient implanter volontairement ou qui pourraient faire l'objet d'ententes négociées entre les entreprises et leurs journalistes. Pour d'autres, certaines de ces propositions pourront sembler d'un réalisme douteux, mais elles témoignent toutes de différentes attitudes et opinions eu égard à l'état du journalisme au Québec, de la part de ceux qui le pratiquent au quotidien. Chez ces *volontaristes*, par opposition aux *interventionnistes*, on ne veut plus imposer, mais « encourager », « valoriser », « favoriser », « faire comprendre » ou « conscientiser » pour ne retenir que ces termes. Dans certains cas, on retrouve des propositions similaires à celles des *interventionnistes*, mais comme les répondants ici n'ont pas explicitement invoqué les gouvernements, on ne peut les « ranger » dans la même catégorie, même si c'est peut-être le cas et qu'ils ne l'ont pas exprimé de cette façon.

Tableau 7

- « Encourager la diversité des médias et la saine compétition. Mettre l'expérience des plus vieux à profit. Donner les postes de patrons aux gens les plus compétents et non aux meilleurs diplomates. Embaucher des jeunes et bien gérer leur carrière ».
- « Maintenir des organisations syndicales dynamiques au sein des grandes entreprises afin de faire contrepoids »
- « Avoir un vrai syndicat qui nous représente, et pas seulement une association professionnelle »
- « Valoriser un système dans les médias qui serait de plus en plus indépendant des recettes publicitaires »
- « Je vois d'un bon œil, des regroupements de journalistes travaillant sur un dossier commun »
- « Je crois aussi qu'il faut regagner la confiance du public. Je crois surtout qu'il ne faut pas baisser la rigueur et le sérieux de l'information. Le public n'est pas dupe et il sait apprécier l'information de qualité »
- « Convaincre la population de l'importance de s'informer plutôt que d'imposer le plus court et le plus facile parce que les gens n'écoutent ou ne lisent pas plus long. Est-ce possible de leur donner du court mais aussi du plus consistant ? Bref, du choix »
- « Il faut conscientiser le public aux dangers de la mauvaise information sur les blogues (...) il faut encourager une information de qualité partout ailleurs portée par de vrais journalistes »
- « Certains médias pourraient s'engager à respecter un code d'éthique, et on pourrait en faire la promotion (avec de l'argent gouvernemental?) Les compagnies qui veulent agir en bon citoyen seraient incitées à faire affaires avec ces médias »
- « En étant moins dépendant du propriétaire... chose difficile, certes! Autant économiquement que professionnellement, ramener une certaine liberté qui permettrait au journaliste de traiter de ce qui est d'abord d'intérêt public plutôt que de ce qui est d'intérêt du public »
- « Ne pas avoir peur de faire des nouvelles " moins populaires ", des nouvelles qui rejoindraient peut-être moins de gens mais qui sont toutes aussi importantes »
- « L'effort doit aussi venir des directions des médias. Les journalistes - qui pour la plupart couvrent des sujets assignés - ne peuvent pas changer grand chose »
- « Formation des journalistes »
- « Offrir des formations gratuites (...) aux journalistes: en éthique, en recherche, sur le web 2.0, sur l'art de financer des reportages, comment faire des super synopsis... pour les rendre plus indépendants encore »
- « N'engager que des journalistes professionnels, issus d'écoles journalistiques certifiées... »
- « Il faut accroître l'indépendance d'esprit des journalistes. La formation universitaire doit insister sur le sens critique. Les jeunes journalistes doivent rencontrer des journalistes en devoir qui peuvent leur expliquer la vraie vie »

- « Il faudrait mieux former les journalistes, notamment en ce qui a trait à leur code d'éthique. Il faut aussi leur apprendre qu'un scoop ne consiste pas à publier une nouvelle une journée avant le concurrent, mais plutôt à publier une information qu'on tente de cacher au public. Je pense qu'on devrait consacrer plus d'énergie à la recherche de nouvelles et un peu moins à l'analyse (columnists) »
- « garder les boîtes régionales et empêcher que l'info de Montréal soit distribuée au Québec au complet, je ne reste pas à Montréal, je ne suis pas plus intéressé par les déboires de leur maire que mon maire! »
- « Je crois que les conventions collectives devraient prévoir des clauses pour garantir l'intégrité de l'information et la non-ingérence de la direction. Ce genre de situations devraient aussi pourrait être matière à grief »
- «... solidarité entre les journalistes, tant salariés que pigistes. États généraux de l'information. Sortir les patrons de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec qui ont ainsi le pouvoir de garder la FPJQ loin des vrais débats sur la profession »
- « Il faudrait que les journalistes assument leurs responsabilités. Qu'ils travaillent plus fort sur leurs dossiers et sur leurs reportages au lieu de se battre pour leur semaine de quatre jours. Et qu'ils fassent preuve de courage, individuellement et collectivement, si on leur demande de tourner les coins ronds ou tout simplement de faire taire leur conscience. Contrairement à ce que croient la FNC et la FPJQ, le journalisme est une vocation, pas une profession »
- « Donner plus de pouvoir et de marge de manœuvre aux journalistes et aux journalistes pigistes. Fonder un organisme voué à leur défense, et non au maintien du compromis comme le fait la FPJQ en n'intervenant jamais directement dans les conflits qui opposent journalistes (incluant les pigistes) et leurs employeurs »
- « Il manque de leadership dans les salles de nouvelles. On n'affecte pas assez d'argent aux enquêtes et aux reportages. Je constate un certain fonctionnariat dans les grands médias. Surtout syndiqués. Un journal comme La Presse a fait des pas de géant ces dernières années vers le journalisme de qualité. Mais il n'arrive pas à la cheville du Globe & Mail. On ne va pas assez au fond des choses. On fait trop de chronique. Trop d'opinion. Il n'y a pas assez de fouille-merde au Québec. Je reste souvent sur ma faim quand on me propose des reportages sur des sujets intéressants. Les journalistes des grands médias sont payés adéquatement et disposent de conditions de travail merveilleuses. Ce n'est pas une question d'argent ou de ressources mais d'organisation du travail. Je crois que la formation des journalistes est déficiente en ce qui a trait à la science et à l'économie. Ils tombent souvent dans le cliché ou le panneau des relationnistes »
- « La diversité: recruter des journalistes issus d'autres bastions que la classe moyenne blanche québécoise. Cela pourrait déjà ouvrir d'autres perspectives, d'autres façons de voir certains sujets »
- « Que les journalistes arrêtent de se regarder le nombril et suivent l'exemple des meilleurs qui les ont précédés: rigueur intellectuelle, mise en perspective et surtout humilité. Nous sommes des serviteurs du public »

- « Faire comprendre aux médias que le public n'est pas si con que ça: les lecteurs se rendent compte que les textes sont des publiereportages déguisés, que les vedettes sont sollicitées pour faire vendre des émissions ou des revues... À long terme, ça ne rapportera pas de si mal informer le public. Il faut aussi que les annonceurs comprennent que si on martèle les gens avec des annonces, du placement média et des textes faussés (où on ne critique jamais négativement les entreprises nommées car elles paient de la publicité...), la crédibilité du média s'en ressentira et le public n'achètera plus le magazine ou arrêtera de regarder l'émission de télé. On parle beaucoup du rôle des médias, mais il faudrait aussi éduquer les annonceurs qui auraient intérêt à s'associer à des médias CRÉDIBLES ET INTÈGRES, plutôt que de vouloir les contraindre à jouer à la pute (c'est ce à quoi les médias ressemblent, à mon avis) »
- « Favoriser les médias associatifs (ex : Le Couac, Alternatives) »
- « En faisant comprendre au public tout ce qu'il perd en ayant une information de mauvaise qualité. En lui donnant des exemples qui le touchent directement. En démontrant les conséquences néfastes sur son quotidien d'une absence de liberté de presse »
- « Ne pas permettre la reprise de textes de magazines de divertissement dans les quotidiens par exemple. Ne pas permettre de donner plus d'espace aux produits des artistes ou autres de la même compagnie ou de ces annonceurs »
- « Des conventions collectives encore plus orientées vers les clauses professionnelles »
- « Pour améliorer la qualité, la diversité et l'intégrité de l'information, je crois que les médias devront se spécialiser. Les généralistes ne tiendront pas le coup, puisque aujourd'hui, à peu près tout le monde peut s'improviser journaliste en prenant une photo et en écrivant trois paragraphes sur le web. Les médias devront orienter leur contenu pour se distinguer plutôt que de simplement suivre la parade. C'est particulièrement vrai en radio et en télévision, selon moi »
- « En favorisant l'émergence de l'information locale »
- «... un lieu de diffusion interrégional. Depuis la disparition du " Québec en direct " et du bulletin des régions instaurés à RDI à 23 heures à ses débuts, il ne reste plus de lieux où on peut prendre le pouls des régions. Reste la Tribune de Maisonneuve (le tour des régions) et le bulletin de 13 heures à la radio de SRC mais comme l'émission devient " nationale " à l'automne, [cela] les fera sans doute sauter! Et des effectifs : ils sont toujours en décroissance... dans tous les médias, et encore plus dans les régions »
- « La meilleure façon de le faire serait de modifier la logique partisane qui fait en sorte qu'un journal ou une station de télévision fait mine d'ignorer, ou tente d'occulter, les bons coups de ses concurrents. Ce faisant, on contribuerait à approfondir les dossiers plutôt qu'à les neutraliser »
- « Dresser une charte de l'information en énumérant les conditions auxquelles s'engagent les diffuseurs en devenant propriétaires d'un média d'information »
- « Créer de petites agences de presse privées dans les régions et diffuser sur Internet dans un cadre journalistique professionnel comme je développe actuellement »
- « Limiter la concentration. Donner plus de poids aux organismes parapublics. Que les rapports des ombudsmans des médias soient publics et mieux diffusés »

- « Séparer complètement les salles de nouvelles des autres services d'une entreprise de communication. Que les journalistes arrêtent de jouer aux vedettes en participant à toutes sortes d'émissions autres [que celles] de l'information. Que les médias télé cessent d'inviter les politiciens aux émissions de variétés ou générales »
- « Les journalistes devraient être vus comme une force pour leur média plutôt que comme une dépense ! La remontée du journal La Presse m'apparaît comme un exemple positif: on a certes investi dans de nouvelles presses et procédé à une offensive marketing pour augmenter le nombre d'abonnés, mais on a aussi investi dans la salle de rédaction. Les journalistes sont libérés pour faire des dossiers de fond, exclusifs, et je crois que les lecteurs en sont avides »

### ***Les conditions de travail***

Les conditions de travail sont au cœur des propositions d'un grand nombre de nos répondants. Elles insistent surtout sur le temps que les journalistes peuvent consacrer à leur travail, ainsi que sur la nécessaire spécialisation, en opposition avec l'instantanéité et la polyvalence, voire le multitâche. De telles revendications témoignent à leur tour d'une inquiétude face aux changements qui touchent le métier, notamment ceux qui sont liés à la convergence des médias traditionnels. Encore une fois, il arrive que l'on demande à l'État d'intervenir, mais bon nombre des propositions s'adressent aux employeurs, et certains cherchent un peu à fouetter les journalistes qui n'auraient pas la « vocation » en quelque sorte. La situation faite aux journalistes pigistes est dénoncée à répétition et plusieurs voient en leur situation précaire un facteur qui menace l'information au Québec. En somme, la qualité a un prix que les entreprises de presse devraient assumer.

**Tableau 8**

- « En donnant les moyens au journaliste de travailler, en temps et en ressources. [Une] photo prise avec un cellulaire n'est pas aussi vendeuse que celle faite par un professionnel de la photo »
- «... donner plus de temps aux journalistes pour réaliser leur travail. Ne pas les surcharger »
- « Pour la qualité, les journalistes devraient aussi ne pas être surchargés, ne pas être pressés comme des citrons »
- « Du temps de recherche et d'enquête. Des “ beats ” »
- « Moins de pression sur les épaules des journalistes. Moins d'instantanéité, aussi »
- « Il faut que les journalistes puissent bien travailler leur sujet, en ayant les ressources et le temps nécessaire à la vérification [des] sources et à l'établissement de contact avec des experts analystes. L'alimentation constante des éditions Internet est tout un défi pour les petites salles de presse de médias locaux et régionaux »



- « *Je RÊVE du jour où les journalistes cesseront d'être de purs généralistes (c'est notamment le cas à Radio-Canada - surtout chez les surnuméraires) pour se consacrer à temps plein à suivre certains grands dossiers: éducation, environnement, science, etc... Certains le font - mais je ne pense pas qu'ils aient vraiment beaucoup de temps pour faire leurs suivis. Chaque jour, il faut produire. On n'a pas beaucoup de temps pour fouiller. Et c'est ça qui est déplorable. Peut-être faudrait-il cesser de ne travailler qu'en fonction du prochain bulletin de nouvelles - et investir à plus long terme. Nos reportages seraient beaucoup plus intéressants, éclairants - et notre travail 100 fois plus valorisant »*
- « *Offrir de meilleures conditions de travail aux pigistes: respect des droits d'auteur s'il vous plaît! Payer des redevances quand un média réutilise les textes ou du contenu! »*
- « *Instaurer un plancher tarifaire pour les pigistes »*
- « *Amélioration des conditions économiques des journalistes, en particulier des pigistes »*
- « *Indépendance et meilleure protection des journalistes face à l'employeur »*
- « *Le pigisme en information est la pire chose qui soit jamais arrivée à la démocratie. Cela engendre une dépendance dangereuse. Les journalistes doivent avoir des emplois réguliers qui leur permettent de penser, de rechercher, d'analyser en profondeur, sans crainte »*
- « *Pour améliorer la qualité : 1) augmenter les tarifs des pigistes. Quand un client me paye 75 \$ du feuillet, j'ai envie de butcher, je fouille moins, je fais moins d'entrevue et ce que je produis a peu de valeur ajoutée. 2) impossible à faire mais pourtant : il faudrait moins d'articles sur les sujets cycliques ou saisonniers (comme la sempiternelle rentrée scolaire par exemple) qui tuent la motivation d'un journaliste, et plus de papiers qui sont un défi en soi à produire et qui ont une véritable valeur ajoutée. Pour cela, il faut du temps, un budget et une rédaction qui nous appuie. Mais c'est souvent les deux premiers éléments qui font défaut. Si la qualité est là, je crois que les deux autres, à savoir la diversité et l'intégrité, peuvent suivre. Ensuite, pour les pigistes, en les protégeant mieux via un regroupement similaire à l'Union des artistes. Troisièmement, en les payant comme du monde. Je suis spécialisé en économie et en finances. Si je travaillais aux États-Unis ou en Europe, je gagnerais de deux à trois fois ce que je fais ici »*
- « *Je crois qu'il faut absolument améliorer les conditions des pigistes. Aux tarifs pratiqués présentement, il faut soit être très dévoué et accepter un équivalent tarif horaire d'environ 10\$/h (ce qu'on ne peut faire qu'en début de carrière d'après moi), soit faire un travail bâclé, soit se spécialiser et obtenir des piges dans les rares médias qui paient bien leurs pigistes! Pour améliorer les conditions des pigistes, il faut un regroupement plus fort. Sinon, chacun dépend de la négociation de la personne à côté, qui facture probablement moins que soi. Je crois que ça doit passer par la FPJQ. L'AJIQ est une belle association, mais ils n'ont pas assez de personnes pour avoir du poids! »*

- « *Que les patrons des salles de nouvelles laissent leurs journalistes travailler en cessant de les assigner à des conférences de presse insignifiantes. Ils tombent dans le panneau des relationnistes et des faiseurs d'opinions dont le travail est d'occuper les journalistes. Ça donne des nouvelles biaisées qu'on retrouve sur tous les postes et dans tous les journaux. Le travail journalistique sur le terrain produit toujours du contenu original et surtout pertinent. Donc on informe plus et mieux* »
- « *Décharger les journalistes de tâches multiples qui leur prennent trop de temps pour pouvoir se concentrer sur la recherche et la réflexion. Cyberpresse a bien joué son coup en détachant des journalistes spécialement dédiées aux tâches de la mise en ligne et des “ breakings news ”* »
- « *Plus d'attention et de ressources aux enquêtes. Plus d'attention et de ressources aux questions d'actualité internationale* »
- « *Offrir davantage de bourses pour des reportages, qu'ils soient en province, ailleurs au Canada ou ailleurs dans le monde* »
- « *Embaucher des journalistes compétents. Sortir du “ beat ” et donner du temps aux journalistes afin qu'ils sortent leurs propres histoires* »
- « *Donner plus de temps aux journalistes pour faire leurs enquêtes et leur faire suivre des cours dans les secteurs qu'ils sont appelés à couvrir pour qu'ils ne disent pas trop de conneries. Une bonne culture générale, ça aide à faire une bonne job. Beaucoup de professions sont en constante formation. Pourquoi pas nous?* »
- « *On reprend l'essence même du rôle journalistique, soit lui laisser sa liberté d'expression. On choisit mieux ces journalistes, car aujourd'hui on remarque un laxisme dans la compétence. Les journalistes ne sont pas des fonctionnaires et malheureusement beaucoup de jeunes journalistes préfèrent négocier leurs vacances plutôt que leurs véritables conditions de travail* »

### ***Imputabilité***

Dans leurs propositions, les journalistes ont souvent abordé les questions liées à l'imputabilité et à la discipline de leur groupe. Il appert que le Conseil de presse du Québec, dans sa forme actuelle du moins, n'est plus le mécanisme que privilégient ceux qui associent l'imputabilité journalistique et la qualité, la diversité et l'intégrité de l'information. Certains voudraient le réformer de façon importante, au point qu'on peut se douter qu'il serait vite abandonné par plusieurs entreprises de presse si tel était le cas, car ces entreprises ne veulent pas d'un conseil de presse plus actif ou interventionniste en matière de déontologie.

D'autres journalistes veulent plutôt lui substituer un ordre professionnel, voire un tribunal de la déontologie. En cela, ces journalistes rejoignent l'opinion des Québécois qui sont seulement 20 % à faire confiance au Conseil de presse du Québec (CPQ) dans son état actuel (uniquement un

pouvoir de sanction morale) pour « assurer que les journalistes respectent l'éthique et la déontologie de leur métier », alors que d'autres dispositifs (tribunal déontologie ou tribunaux civils) sont davantage favorisés<sup>6</sup>.

Plusieurs journalistes demandent que les fautes déontologiques soient sanctionnées et certains associent cette discipline à l'importance de démarquer les journalistes des autres communicateurs, dont les blogueurs. Pour certains, le fait que les journalistes détiennent un statut juridique pourrait aussi les protéger contre des demandes, jugées excessives, de leur patron.

**Tableau 9**

- « *Plus de surveillance des fautes déontologiques* »
- « *Revoir le mandat du Conseil de presse [du Québec] pour l'améliorer nettement. Actuellement, le conseil de presse travaille même sur des plaintes devant être non recevables et pouvant se régler par un simple coup de téléphone* »
- « *Un renforcement du Conseil de presse, quitte à lui donner des pouvoirs proches d'un tribunal administratif* »
- « *Un conseil de presse qui aurait des dents* »
- « *Pour l'intégrité, bien honnêtement, à l'exception de certains chroniqueurs-commentateurs, je ne pense pas que les journalistes manquent d'intégrité dans la grande majorité des cas. Toutefois, peut-être pourrait-on doter la FPJQ et le Conseil de presse d'outils véritablement disciplinaires?* »
- « *... pour l'intégrité, compte tenu principalement de la multiplication des journalistes citoyens ou autres blogueurs de ce monde, il faudrait refaire la discussion sur la pertinence de créer un ordre professionnel ou un organisme semblable* »
- « *En donnant plus de pouvoir au Conseil de presse du Québec !* »
- « *Le Conseil de presse devrait être un véritable tribunal et les médias et journalistes coupables devraient être condamnés à payer des amendes et leurs jugements diffusés obligatoirement sur leurs ondes ou dans leurs pages. Son budget devrait dépendre directement de l'Assemblée nationale [du Québec] et être indexé annuellement. La formule actuelle du Conseil de presse est une véritable farce. Un observatoire des médias devrait analyser systématiquement ce qui est diffusé par tous les médias québécois (y compris, et surtout sur le " net ") et souligner les faussetés et les erreurs de faits sur une base quotidienne. Les journalistes devraient faire partie d'un ordre professionnel ou, à tout de moins, d'une association pan-québécoise qui régirait la profession avec des balises juridiques précises* »
- « *Un Conseil de presse fort et/ou un tribunal quasi-judiciaire pour surveiller les pratiques journalistiques. Une certaine forme de professionnalisation du rôle de journaliste* »

<sup>6</sup> Voir le *Baromètre des médias 2009* de la CREJ (<http://www.crej.ca/barometre2009.pdf>).

- « Rétablir la crédibilité du Conseil de presse en obligeant les médias électroniques à y participer. Et forcer la publications de ses décisions, ce qui est loin d'être le cas »
- « Quand l'eau croupit, il faut la faire circuler. Quand l'air est vicié, il faut ouvrir les fenêtres. Le mécanisme de régulation, genre Conseil de presse, doit devenir un véritable organe légal et juridique, et étendre son pouvoir jusqu'aux secteurs de l'éthique, des pratiques publicitaires, et surtout, de la liberté de presse »
- « Je suis de ceux qui pensent que le Web va l'emporter pour l'information quotidienne. Il faut donc que les informations Web et [les] nouveaux médias obéissent aux mêmes normes de qualité et d'intégrité que dans les médias traditionnels. Il faut remplacer le Conseil de presse par [un] organisme nouveau qui soit à l'image de cette nouvelle restructuration »
- « Un conseil de presse vigilant, avec des yeux et des dents pour dénoncer toute inféodation des journalistes, dénoncer la censure éditoriale de Power corporation concernant l'indépendance du Québec »
- « Le statut des journalistes doit changer. Quitte à limiter l'accès à la profession que certains imaginent encore ouverte à tous. Les journalistes doivent assumer pleinement leur statut de professionnels. Le conseil de presse doit avoir le pouvoir d'un tribunal professionnel »
- « Il faudrait créer un ordre professionnel pour les journalistes. Le gouvernement devrait obliger les médias à adhérer à des normes éditoriales. Il est plus que temps que les médias en ligne soient régis par les organismes de réglementation »
- « Faire de la FPJQ un ordre professionnel, donner des dents au Conseil de presse... »
- «... créer un ordre professionnel qui régira la profession »
- « Un ordre professionnel doté d'un tribunal indépendant qui puisse intervenir dans les affaires journalistiques litigieuses: conflit d'intérêts, censure, pratique journalistique influencée par les intérêts des propriétaire, etc. Cet ordre professionnel pourrait être ouvert et non exclusif, de manière à ne pas entrer en conflit avec les principes de la liberté d'expression (c'est-à-dire qu'il ne serait pas obligatoire d'en être membre pour avoir le droit de pratiquer); par contre, il faudrait que ses critères d'admissibilité ne soient pas trop exigeants pour que quiconque exerce le métier et désire être soumis à la déontologie mise de l'avant par l'ordre pour une question de crédibilité professionnelle puisse y avoir accès »
- « Les journalistes, dont le statut est de moins en moins clair avec la venue du Web, des blogues et de l'interactivité avec les citoyens, devraient faire partie d'un ordre professionnel »
- « Une seule. Que la profession de journaliste soit encadrée par un ordre professionnel et que cet ordre émette une carte de presse pour chaque journaliste qui suffit à ces critères. Le Conseil de presse serait le meilleur pour remplir cette fonction à mon avis »
- « Se fier sur un code déontologique, avoir un ordre professionnel et réduire la confusion des genres entre journalistes, chroniqueurs, blogueurs... »
- « En réglementant la profession. Ne devrait pas être journaliste qui veut ou presque. En adoptant un code de l'éthique commun et exigeant. En donnant à la FPJQ un mandat plus fort de défense de la profession »

- « *Je pense qu'il faut un cadre légal pour (...) la profession. Je n'ai pas la formule magique. Je ne crois pas qu'une corporation professionnelle soit la solution. Peut-être une loi ou un règlement qui décrit la pratique journalistique en précisant ses limites et en lui accordant une certaine protection. Actuellement, ce sont les tribunaux qui sont en train de définir ce qu'est le travail d'un journaliste. Ce n'est pas une bonne chose. Non seulement les journalistes devraient-ils être soumis à ce cadre légal, mais surtout les entreprises de presse. Elles ont une large part de responsabilité sur la façon de pratiquer le métier. Un organisme d'autoréglementation comme le Conseil de presse a visiblement ses limites. Il y a des règles pour pratiquer le droit, le génie, la médecine. Il y a aussi une façon de pratiquer le journalisme. Il y a des règles, même si elles ne sont pas exactes. On ne peut pas dire, écrire, montrer tout et n'importe quoi. Je dis parfois que certains éditeurs, s'ils étaient des constructeurs d'avions, n'oseraient pas voler à bord de leurs appareils »*
- « *Un statut de journaliste qui oblige les journalistes à respecter un code de déontologie reconnue par l'ensemble de l'industrie. Le journaliste qui aurait des pressions de son patron pour enfreindre son code aurait des recours »*
- « *Que tous les journalistes aient l'obligation de passer un test d'entrée universel à la profession »*
- « *Le code de déontologie devrait avoir force de loi, ce qui protégerait les journalistes face aux dérives actuelles concernant la protection de la vie privée, que l'on constate devant les tribunaux de ce pays. Le droit du public à l'information devrait aussi être précisé par une loi »*
- « *En gros, l'idée d'un groupe indépendant et capable d'imposer des sanctions, contraire au Conseil de presse qui n'a qu'une autorité morale, aux médias qui [manquent] de rigueur. L'implantation d'un type de comité qui surveillerait les médias aurait probablement un effet positif dans la qualité du contenu »*
- « *... renforcer les mécanismes de contrôle public et/ou citoyens du travail journalistique. Par exemple, obliger les journaux à publier leurs erreurs à la Une (l'erreur; la cause de cette erreur et la bonne information) »*

### **La déontologie**

Par ailleurs, certains journalistes ont privilégié plus spécialement la piste de l'éthique et de la déontologie pour améliorer l'information, sans vraiment la relier à une ordre professionnel ou à des mécanismes formels de discipline et d'imputabilité.

Ici, ce sont les journalistes, ou leurs associations professionnelles, qui doivent assurer les responsabilités liées l'information du public. Certaines propositions sont compatibles avec des interventions gouvernementales ou avec la création de mécanismes d'imputabilité plus formels, tels ceux évoqués précédemment. On observe à nouveau que la déontologie est un concept

mobilisé tantôt pour protéger le public, tantôt pour protéger les journalistes contre les demandes de patrons que d'aucuns jugent abusives

**Tableau 10**

- « *Liberté aux journalistes, en contrepartie d'une conduite conforme au code d'éthique des journalistes. Séparer très clairement les sections variétés des sections d'information. Il y a de l'avenir pour le contenu original* »
- « *Et pourquoi pas, comme la FPJQ le propose, faire signer un code éthique* »
- « *Faire en sorte que la FPJQ prenne position face au code de déontologie du journaliste* »
- « *Instaurer des obligations déontologiques plus sévères qui protégeraient autant le public que les journalistes* »
- « *Se doter d'un code d'éthique et de déontologie plus astreignant qui donnerait des outils aux journalistes pour refuser de faire des tâches ou des articles qui ne correspondent pas à leur vision du journalisme (exemple des pseudo-publireportages)* »
- « *Sans doute un code de profession, d'honneur, [lequel] ils se doivent déjà de respecter, mais si les employeurs devaient obligatoirement y participer, ce serait peut-être une avenue de solution. Ainsi peut importe le média, de part et d'autres, il y aurait ce code d'honneur, ce terrain d'entente en quelque sorte, où la vérité serait principale et gagnante pour le public* »
- « *Que tous les médias aient des normes journalistiques (pratiques, éthique, etc.) claires et qui servent de référence* »

### **Conclusion préliminaire**

Dans la présente étape de notre recherche, nous nous sommes limités à rapporter et à analyser les propositions des journalistes québécois à qui était demandé de proposer des façons d'améliorer l'information au Québec dans un contexte critique où interagissent plusieurs facteurs : concentration de la propriété, convergence des médias, commercialisation de l'information, crise économique qui ébranle des institutions comme le quotidien montréalais *La Presse*, lock-out au *Journal de Montréal* survenant après celui du *Journal de Québec*, concurrence exacerbée entre conglomérats médiatiques par l'intermédiaire de journalistes faisant preuve d'une loyauté inconditionnelle envers leur employeur, etc.

Il serait utopiste de songer à ce l'ensemble des mesures et des propositions ici recensées soient mises en vigueur. Ni les gouvernements, ni les entreprises de presse, ni bon nombre de journalistes eux-mêmes ne souhaitent s'imposer de telles responsabilités.

Néanmoins, on y retrouve bon nombre de réformes qu'il faudra nécessairement considérer dans les

prochaines années, une fois que les médias auront trouvé des solutions viables à la crise économique qui les affecte, une fois que de nouveaux modèles économiques auront été implantés. De telles réformes seront vraisemblablement inévitables si jamais des fonds publics sont mis à contribution, directement ou indirectement.

En démocratie, la qualité, la diversité et l'intégrité de l'information sont essentielles. Il semble que l'entreprise privée ne peut assumer, seule, cette lourde tâche. Elle a des intérêts particuliers, de nature économique, idéologique ou politique, qui deviennent souvent plus importants que sa mission démocratique. Certes, une certaine vigilance publique peut contribuer à inciter ces entreprises à s'acquitter honorablement de leurs responsabilités, tout comme y contribuent la formation des journalistes, certaines prédispositions morales et intellectuelles liées à l'éthique et à la déontologie, ou encore l'intervention des tribunaux pour sanctionner les fautes professionnelles.

Mais l'État ne peut plus être absent de ce champ de responsabilité, comme le reconnaissent eux-mêmes les journalistes dans les recherches quantitatives et qualitatives que nous menons depuis quelques années. Il lui est possible d'intervenir positivement dans le marché de l'information et il peut le faire sans intervenir dans la liberté éditoriale des médias, qu'ils soient privés, communautaires ou publics.